

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14213433

Tribunal de Commerce

14 NOV. 2014

CHARLEROI

N° d'entreprise : 0464.846.764

Dénomination

(en entier) : **PETROLI-Frères**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue de la Centenaire, 62 à 6224 Wanfercée-Baulet

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification d'adresse de siège social

Faisant suite au procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2014.

Bureau :

De commun accord avec les actionnaires, tous présents aujourd'hui et représentant les 100% des actions, il a été convenu de tenir l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2014 au siège social de la Société.

La séance est ouverte à 10 heures et est placée sous la présidence de Madame BARETTE Vanessa.

La Présidente désigne comme secrétaire Monsieur BARETTE Maurice et comme scrutateur Monsieur Barette Didier.

Déclaration de la Présidente de l'Assemblée :

La Présidente rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur le point suivant figurant à l'ordre du jour des convocations :

- Transfert du siège social.

Le bureau constate ensuite que sont présents les associés dont les noms, prénoms ainsi que le nombre de parts, dont ils déclarent être propriétaires, sont mentionnées à la feuille de présence joint au présent Procès-verbal.

Il est en conséquent pris acte de ce que l'Assemblée Générale est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre les décisions envisagées à la majorité requise.

Chaque part donne droit à une voix.

Personne ne demandant la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur la résolution sollicitée par l'ordre du jour.

Résolutions :

L'Assemblée Générale entend et approuve, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société à dater de ce jour à 6220 Lambusart rue Georges Delersy, 61.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30 après approbation du présent procès-verbal.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été approuvé et signé après lecture par la Présidente, le secrétaire et le scrutateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

La Présidente

Barette Vanessa

Le secrétaire

Barette Maurice

Le scrutateur

Barette Didier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature